

de Québec en général et le diocèse de Montréal en particulier désirent offrir à Votre Grandeur dans ce jour solennel que le Seigneur a fait tout exprès pour qu'il fût pour nous un jour de grande joie.

Ces deux Messieurs se hâtent ainsi de partir, pour veiller, le long de la route, à ce que l'orgue, qui doit être offert à Votre Grandeur, comme bouquet de fête, n'ait point à souffrir dans le trajet et puisse ainsi lui faire honneur, aussi bien qu'à tous ceux qui se sont généreusement mis à contribution pour le lui offrir, dans une occasion si solennelle.

Que de choses, cher Seigneur, j'aurais à vous dire ici, dans l'intimité et la confiance ! Mais en voyant la part que doit prendre ce Diocèse dans cette fête de famille, une chose me frappe et je m'y arrête. Car je ne voudrais pas usurper un temps précieux qui, dans ce joyeux concours, doit appartenir à beaucoup d'autres, et qui sans doute y ont des titres plus légitimes que moi. Cette chose qui me frappe, ce point qui fixe uniquement mon regard, cette pensée enfin qui remplit tout mon esprit, c'est le souvenir de l'union intime qui a toujours régné entre Saint-Boniface et Montréal.

Les fondateurs de ces deux Sièges Episcopaux furent tendrement unis. Car ayant, dans l'accomplissement de l'importante mission que leur avait assigné le Saint-Siège, auquel ils furent constamment et cordialement attachés, les mêmes obstacles à surmonter, les mêmes épreuves à subir, les mêmes mesures à adopter, pour vaincre les difficultés sans nombre qui s'opposèrent à leurs desseins, ils eurent besoin de se concerter souvent de vive voix ou par écrit, afin de retremper leur courage et s'animer mutuellement pour défendre leurs droits et maintenir leur autorité.

Or, comme vous le savez très bien, cher Seigneur, c'est au milieu des plus grandes tribulations que se forment les liens de cette sincère et véritable amitié qui deviennent indissolubles; comme aussi, c'est dans les plus grandes adversités que les vrais amis se reconnaissent, s'embrassent et s'unissent plus étroitement.

Maintenant, successeurs immédiats de ces deux Evêques si distingués sous tous rapports, qui furent constamment liés d'une amitié si forte et si tendre, nous avons dû être nécessairement les héritiers du riche trésor de leur union vraiment fraternelle, comme nous l'avons été de leurs pouvoirs et de leur autorité. Rien donc de surprenant s'il règne maintenant, s'il a toujours régné entre l'Archevêque de Saint-Boniface et l'Evêque de Montréal une union si intime, si forte et si constante.

Elle s'est formée et s'est soutenue, cette douce union, par les mêmes moyens que la divine Providence avait ménagés à nos prédécesseurs, d'heureuse mémoire, savoir, par les peines, les contradictions, les épreuves de tous genres. Car, il a plu au Seigneur de nous